

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE COOKSHIRE-EATON

SÉANCE DU 9 JUILLET 2012

Session régulière du conseil, sous la présidence de M. Noël Landry, maire, tenue le 9 juillet 2012 à 19 h 30 au 220, rue Principale Est et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Yvon Roy, conseiller du district 1
Madame Jocelyne L. Mason, conseillère du district 2
Monsieur Yvon Turcotte, conseiller du district 3
Monsieur Pete Lachance, conseiller du district 5
Monsieur Ghyslain Chauveau, conseiller du district 6

Absence : Monsieur Marc Quevillon, conseiller du district 4

Est également présent, M. René Roy, technicien à la direction et au greffe.

- A) Présences et ouverture de la séance du 9 juillet 2012 par M. Noël Landry, maire.**
- B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 9 juillet 2012.**
- C) Adoption des procès-verbaux des séances du 4 et du 12 juin 2012.**
- D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 3 juillet 2012.**
- E) Période de questions.**
- F) Correspondance.**
- G) Autres sujets - Activités de proximité.**
 - 1) M. Claude Carrier, 1070, rue Principale Est, Cookshire. Demande de dérogation mineure 2012-002-D.
 - 2) Les Services exp inc., paiement d'honoraires professionnels.
 - 3) Raymond Chabot Grant Thornton, paiement d'honoraires professionnels.
 - 4) Permanence de M. Luke Goudreau, opérateur réseau.
 - 5) Engagement de Mme Guylaine Marcotte au poste d'agente de bureau.
 - 6) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, reddition de comptes 2011.
 - 7) Destruction de documents en fonction du calendrier de conservation présenté dans le Guide de gestion des documents municipaux.
 - 8) Contrat de déneigement avec le MTQ, autorisation de signature.

- 9) Méchoui 2012 organisé par les pompiers, secteur Sawyerville, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.
- 10) Michel Olygny, expert-conseil, paiement d'honoraires professionnels.
- 11) Marc Turcotte, urbaniste-conseil, paiement d'honoraires professionnels.
- 12) Rue de la Source, implantation d'un sens unique.
- 13) Développement Le Boisé de Cookshire, phase II, implantation des services municipaux, adjudication d'un contrat.
- 14) Perrier Experts-Conseils inc., étude hydrogéologique complémentaire, puits chemin du Bassin, adjudication d'un contrat.
- 15) Développement Le Boisé de Cookshire, paiement d'une facture.
- 16) Adoption par résolution du premier projet de règlement numéro 172-2012 modifiant le règlement de zonage 371-2000 afin de modifier les usages permis à l'intérieur de la zone M-9 et de modifier les grilles de spécifications, secteur Birchton.

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

I) Propositions des membres du conseil.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement concernant l'utilisation de l'eau potable.
- 2) Règlement numéro 172-2012 modifiant le règlement de zonage 371-2000 afin de modifier les usages permis à l'intérieur de la zone M-9 et de modifier les grilles de spécifications, secteur Birchton.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement 170-2012 modifiant le règlement de zonage 371-2000 du Canton Eaton afin de modifier la délimitation du périmètre d'urbanisation et d'agrandir la zone M-4 à même la zone RU-2, secteur Johnville.
- 2) Règlement 171-2012 décrétant des travaux de prolongement, secteur de l'aqueduc et d'égout sur la rue Prévost, phase II, et autorisant un emprunt de 200 000 \$ pour en acquitter le coût.

L) Comptes du mois.

M) Varia.

- 1) Achat d'une camionnette pour le service des travaux publics.
- 2) Achat d'un camion 10 roues usagé.
- 3) Achat d'une chargeuse-rétrocaveuse usagé.
- 4) Aide financière au Musée d'Eaton Corner.
- 5) Demande d'aide financière dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire.

- 6) Achat d'équipement de déneigement pour la saison 2012-2013.
- 7) Financement pour un camion 10 roues usagé, une chargeuse-rétrocaveuse usagé et de l'équipement de déneigement.
- 8) Demande à la Commission du territoire agricole du Québec (CPTAQ, Ferme du Bassin Sud, agrandissement du périmètre de droit acquis.
- 9) Aménagement du terrain de tennis, Cookshire.
- 10) Bail location-achat, M. Martin Dusseault, 1160, rue Craig Nord, Cookshire.

N) Période de questions.

O) Ajournement ou clôture de la séance.

A) Présences et ouverture de la séance du 9 juillet 2012 par M. Noël Landry, maire.

B) Adoption de l'ordre du jour de la séance du 9 juillet 2012.

Résolution 2012-07-4028

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu que le conseil de la Ville de Cookshire-Eaton adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 9 juillet 2012 tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

C) Adoption des procès-verbaux des séances du 4 et du 12 juin 2012.

Résolution 2012-07-4029

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que les procès-verbaux des séances du 4 et du 12 juin 2012 sont adoptés tels que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

D) Adoption du procès-verbal de la réunion de travail du 3 juillet 2012.

Résolution 2012-07-4030

Proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu que le procès-verbal de la réunion de travail du 3 juillet 2012 est adopté tel que remis à chaque membre du conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

E) Période de questions.

- 1) M. Dale Quinn demande des informations sur les responsabilités du contrôleur des animaux. Récemment, il a trouvé un chat blessé sur son terrain et le contrôleur a refusé de le ramasser. Le maire lui

explique les grandes lignes de l'entente que la municipalité a avec le contrôleur responsable de l'application du règlement sur le contrôle et la protection des animaux. La définition de « animaux » concerne seulement les chiens. Par contre, le contrôleur accepte de ramasser les animaux morts quand ils sont en bordure des routes municipales. M. Quinn aimerait que la municipalité s'informe sur les services offerts par la Société protectrice des animaux de l'Estrie. Une vérification sera faite à ce sujet.

- 2) M. Michel Blais pose différentes questions sur des comptes énumérés dans le procès-verbal du mois de mai 2012. Le maire répond à ses questions. De plus, M. Blais aimerait savoir combien a coûté l'aménagement des trottoirs à Johnville. Cette information lui sera transmise ultérieurement.
- 3) M. Craig McBurney informe le conseil qu'il a été témoin de travaux effectués par des employés municipaux qui, selon lui, n'ont pas été réalisés efficacement. Il ajoute que la municipalité devrait faire une meilleure surveillance. Le maire prend note de ses commentaires.

F) Correspondance.

Résolution 2012-07-4031

1. Chambre des Communes Canada – Nomination de Robert Aubin, député de Trois-Rivières, porte-parole adjoint en matière de transport.
2. Ministre du Patrimoine canadien et des Langues officielles – Accusé de réception de la résolution concernant la transition à la télévision numérique.
3. Johanne Gonthier, députée de Mégantic-Compton – Accusé de réception de la résolution adressée au MTQ pour la diminution de la limite de vitesse dans le secteur du parc industriel Bonair. / Photo de René Lavigne et du Ministre délégué aux Transports, Norman MacMillan, lors de la remise des Prix de reconnaissance des bénévoles en matière de véhicules hors route.
4. MTQ - Accusé de réception de la résolution concernant la demande pour diminuer la limite de vitesse dans le secteur du parc industriel Bonair. / Accusé de réception de la demande d'aide financière dans le cadre du PAARRM. / Subvention de 40 000 \$ sur 3 ans dans le cadre du PAARRM.
5. MAMROT – Approbation du règlement d'emprunt 163-2012 décrétant des travaux de prolongement, secteur de l'aqueduc et d'égout sur les rues des Pins et des Mélèzes, phase II, et autorisant un emprunt de 495 000 \$ pour en acquitter le coût. / Présentation de l'équipe de la Direction régionale de l'Estrie. / Information sur un nouveau programme d'aide financière pour les infrastructures de sentiers VHR.
6. MDDEP – Information concernant le programme Environnement-Plage. / Certificat d'autorisation, Daniel Hurdle, Valorisation agricole des biosolides.
7. Ministère de la Justice – Modification de la contribution pénale de 10 \$ à 14 \$.
8. Ministère de la Sécurité publique – Rapport d'activités 2010-2011,
9. Société d'habitation – Rendez-vous de l'habitation le 1^{er} octobre 2012.

10. CPTAQ – Ferme Veilleux et Fils enr., compte rendu de la demande et orientation préliminaire concernant la vente d'une partie de terrain à M. James Kerr. La demande pourrait être autorisée. / Mme Maryse Castonguay et M. Robin Bernier, décision concernant la demande pour l'aménagement d'un étang de pêche commercial. La demande est autorisée. / M. Denis Brouillard, décision concernant la demande pour l'exploitation d'une gravière-sablière. La demande est autorisée en partie. / M. Jean-Guy Prévost, ordonnance de cesser l'exploitation d'une gravière sur le chemin Leblanc et de remettre les lieux en agriculture. / Mme Bonnie Gowans et M. Darel Hunting, décision concernant un échange de terrain avec un producteur agricole. La demande est acceptée. / Mme Francine Lemay, compte rendu de la demande et orientation préliminaire concernant la construction d'un chemin privé. La demande devrait être refusée. / Mme Lorraine Gagnon et M. Pete Lachance, compte rendu de la demande et orientation préliminaire concernant l'aménagement d'une rue public pour desservir des terrains non agricoles. La demande devrait être refusée. / M. Luc Veilleux, compte rendu de la demande et orientation préliminaire concernant l'achat de terrain pour l'aménagement d'un stationnement pour son garage, chemin Ellis.
11. Ville de Sherbrooke – Règlement 812 modifiant le règlement 575 adoptant le Plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Bromptonville. / Projet de règlement 852 modifiant le règlement 91-1008 adoptant le Plan d'urbanisme de l'ancienne Ville de Rock Forest.
12. Sainte-Julie – Campagne provinciale d'arrachage de l'herbe à poux 2012.
13. MMQ – Information sur le Mérite MMQ en gestion de risques.
14. FQM – Communiqués « Taxe sur l'essence : 1,04 milliard de dollars encore disponible », « La FQM dresse un bilan positif de son assemblée des MRC », « Crise forestière : la FQM dénonce les compressions et l'indécision gouvernementale », « Plan d'action sur les changements climatiques : accueil favorable de la FQM », « Coûts nets de la collecte sélective : n'oubliez pas de transmettre votre déclaration! », « Annulation des compressions dans les programmes forestiers : la FQM salue l'écoute du ministre Gignac », « Sécurité incendie : l'avenir passe par un partenariat gouvernement-municipalités », « Bilan de session parlementaire de la FQM » et le programme de formation, automne 2012.
15. COGESAF – Entente volontaire finale pour la mise en œuvre du plan directeur de l'eau du bassin versant de la rivière Saint-François.
16. Les Jeux du Québec Estrie – Programmation des Finales régionales Estrie, été 2012.
17. BELL – Nouvel indicatif 873 pour répondre à la demande des régions desservies par le 819.
18. Baptist Church Sawyerville – Remerciements pour la salle communautaire.
19. Mme Helen Hodge – Remerciements pour la relocalisation de la bibliothèque anglophone.
20. Maison Aube-Lumière – Campagne des Amis de la Maison Aube-Lumière.
21. Polyvalente Louis-Saint-Laurent – Remerciements pour notre participation à l'activité Parlement au secondaire.

22. Pépinière Amanda-Joe – Liste des arbres offerts.

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu que la correspondance soit mise en filière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

G) Autres sujets - Activités de proximité.

- 1) M. Claude Carrier, 1070, rue Principale Est, Cookshire. Demande de dérogation mineure 2012-002-D.

Résolution 2012-07-4032

CONSIDÉRANT que M. Claude Carrier, 1070 rue Principale Est, zone résidentielle RE-9, désire construire une résidence sur la propriété qu'il possède au 1070 rue Principale Est;

CONSIDÉRANT que le frontage exigé au règlement de zonage est de 12,6 mètres;

CONSIDÉRANT que le propriétaire demande que la municipalité accepte le frontage de 7,4 mètres;

CONSIDÉRANT que le Comité consultatif d'urbanisme a donné un avis défavorable à la dérogation 2012-002-D de M. Claude Carrier, à une séance tenue le 20 juin 2012;

CONSIDÉRANT que le conseil prend note de l'avis défavorable donné par le Comité consultatif d'urbanisme, mais qu'il considère que la demande devrait être acceptée;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Claude Carrier telle que déposée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Les Services exp inc., paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2012-07-4033

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser le paiement de 4 795,61 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Services exp inc. concernant les dossiers du plan d'intervention et la mise aux normes du puits chemin du Bassin.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 3) Raymond Chabot Grant Thornton, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2012-07-4034

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu d'autoriser le paiement de 26 203,80 \$ (incluant les taxes) à Raymond Chabot Grant Thornton, concernant des honoraires professionnels dans différents dossiers de vérification comptable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 4) Permanence de M. Luke Goudreau, opérateur réseaux.

Résolution 2012-07-4035

CONSIDÉRANT que suite au départ de Bertrand Ruel au département des travaux publics, un poste d'opérateur réseaux doit être comblé;

CONSIDÉRANT que le poste d'opérateur réseaux est un poste permanent ;

CONSIDÉRANT que le poste d'opérateur réseaux a été affiché selon les dispositions de la convention collective en vigueur et que 6 (six) employés ont posé leur candidature;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu de retenir les services de M. Luke Goudreau à titre d'opérateur réseaux, rétroactivement au 4 juin 2012, selon les recommandations du surintendant aux travaux publics et des dispositions de la convention collective en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Engagement de Mme Guylaine Marcotte au poste d'agente de bureau.

Résolution 2012-07-4036

CONSIDÉRANT l'abolition du poste de technicien à la trésorerie (trésorier adjoint) pour la création d'un poste cadre de trésorier;

CONSIDÉRANT que, selon les dispositions de la lettre d'entente no 15, le poste de technicien à la trésorerie (trésorier adjoint) est remplacé par un poste d'agent de bureau;

CONSIDÉRANT que le poste d'agent de bureau a été affiché selon les dispositions de la convention collective en vigueur;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu de retenir les services de Mme Guylaine Marcotte, à compter du 16 juillet 2012, pour occuper le poste d'agente de bureau, classe 1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local, reddition de comptes 2011.

Résolution 2012-07-4037

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports a versé une compensation de 555 199 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2011;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, dont la responsabilité incombe à la municipalité;

CONSIDÉRANT que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport

spécial de vérification externe dûment complété;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est unanimement résolu et adopté que la Ville de Cookshire-Eaton informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Destruction de documents en fonction du calendrier de conservation présenté dans le Guide de gestion des documents municipaux.

Résolution 2012-07-4038

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à procéder à la destruction de 25 mètres linéaires de documents, en vertu du calendrier de conservation présenté dans le Guide de gestion des documents municipaux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 8) Contrat de déneigement avec le MTQ, autorisation de signature.

Résolution 2012-07-4039

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu d'autoriser le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, le contrat de déneigement d'une partie des routes 210, 212 et 253 (contrat no 850825289) avec le ministère des Transports.

Ce contrat est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 9) Méchoui 2012 organisé par les pompiers, secteur Sawyerville, demande en vertu du règlement relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques.

Résolution 2012-07-4040

CONSIDÉRANT que les pompiers du secteur Sawyerville demandent l'autorisation pour l'organisation d'un méchoui les 20 et 21 juillet 2012 en conformité avec le règlement 86-2007 relatif aux nuisances et régissant certaines activités économiques;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu que la Ville de Cookshire-Eaton autorise, selon les dispositions des articles 27, 36 et 41 du règlement 86-2007, la tenue de l'activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 10) Michel Olygny, expert-conseil, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2012-07-4041

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu d'autoriser le paiement de 1 040,68 \$ (incluant les taxes) pour la facture de Michel Olygny, expert-conseil, concernant de la formation pour les officiers du service des incendies.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

11) Marc Turcotte, urbaniste-conseil, paiement d'honoraires professionnels.

Résolution 2012-07-4042

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser le paiement de 2 160 \$ (incluant les taxes) à Marc Turcotte, urbaniste-conseil, concernant des honoraires professionnels dans différents dossiers de modification des règlements d'urbanisme.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

12) Rue de la Source, implantation d'un sens unique.

Résolution 2012-07-4043

CONSIDÉRANT la construction d'une résidence pour personnes retraitées au 210, rue Principale Est, Cookshire;

CONSIDÉRANT que le conseil considère qu'il est opportun et dans l'intérêt public d'autoriser la circulation dans un seul sens sur la rue de la Source;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu de décréter la rue de la Source, rue à sens unique, soit du nord vers le sud;

D'AUTORISER le service des travaux publics à procéder à l'achat et à la mise en place des panneaux de signalisation nécessaires;

DE faire parvenir la présente résolution à la Sûreté du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13) Développement Le Boisé de Cookshire, phase II, implantation des services municipaux, adjudication d'un contrat.

Résolution 2012-07-4044

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'implantation des services municipaux, développement Le Boisé de Cookshire, phase II, les soumissionnaires suivants ont déposé une offre :

Construction Groupe Prévost	329 774,17 \$
Grondin Excavation inc.	356 920,34 \$
Construction DJL Inc. (Sherbrooke)	396 830,19 \$
T.G.C. Inc.	397 733,02 \$
Lafontaine & fils inc.	407 734,12 \$
Excavation M. Toulouse INC.	409 758,25 \$
Germain Lapalme & fils inc.	424 879,57 \$

CONSIDÉRANT la recommandation de M. Pierre Grondin, ingénieur, datée du 13 juin 2012;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu d'adjuger le contrat pour l'implantation des services municipaux, développement Le Boisé de Cookshire, phase II, pour un montant de 329 774,17\$ (incluant les taxes) à Construction Groupe Prévost, conformément à sa soumission ouverte le 7 juin 2012 et aux documents d'appel d'offres.

La réalisation de ce projet est conditionnelle à son approbation par les diverses instances gouvernementales concernées.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 14) Perrier Experts-Conseils inc., étude hydrogéologique complémentaire, puits chemin du Bassin, adjudication d'un contrat.

Résolution 2012-07-4045

CONSIDÉRANT l'arrivée prochaine du nouveau règlement sur le prélèvement et la protection des eaux souterraines;

CONSIDÉRANT que la municipalité se doit de préciser les aires de protection du système de captage et de vérifier l'absence ou la présence d'influence des eaux de surface dans le secteur du puits, chemin du Bassin, Cookshire;

CONSIDÉRANT l'offre de services de Perrier Experts-Conseils inc.;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau et résolu d'adjuger le contrat pour une étude hydrogéologique complémentaire de la galerie filtrante du puits, chemin du Bassin, Cookshire, pour un montant de 24 411,62 \$ (incluant les taxes) à Perrier Experts-Conseils inc., tel que précisé dans l'offre de services datée du 14 juin 2012.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 15) Développement Le Boisé de Cookshire, paiement d'une facture.

Résolution 2012-07-4046

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'autoriser le paiement de 27 390 \$ à Le Boisé de Cookshire, concernant des travaux de prolongement des rues des Pins et des Mélèzes dans le cadre de la phase II du projet résidentiel tel que convenu entre les parties.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 16) Adoption par résolution du premier projet de règlement numéro 172-2012 modifiant le règlement de zonage 371-2000 afin de modifier les usages permis à l'intérieur de la zone M-9 et de modifier les grilles de spécifications, secteur Birchton.

Résolution 2012-07-4047

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu d'adopter par résolution le premier projet de règlement numéro 172-2012 modifiant le règlement de zonage 371-2000 afin de modifier les usages permis à l'intérieur de la zone M-9 et de modifier les grilles de spécifications, secteur Birchton.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

H) Autres sujets - Activités d'agglomération.

Aucun.

I) Propositions des membres du conseil.

Aucune.

J) Avis de motion.

- 1) Règlement 173-2012 concernant l'utilisation de l'eau potable.

Résolution 2012-07-4048

Avis de motion est donné par le conseiller Ghyslain Chauveau qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement concernant l'utilisation de l'eau potable.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

- 2) Règlement numéro 172-2012 modifiant le règlement de zonage 371-2000 afin de modifier les usages permis à l'intérieur de la zone M-9 et de modifier les grilles de spécifications, secteur Birchton.

Résolution 2012-07-4049

Avis de motion est donné par le conseiller Yvon Turcotte qu'il présentera à une prochaine séance, un règlement modifiant le règlement de zonage 371-2000 afin de modifier les usages permis à l'intérieur de la zone M-9 et de modifier les grilles de spécifications, secteur Birchton.

De plus, afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise aux membres du conseil présents et des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents. La copie du projet de règlement jointe au présent avis de motion fait partie intégrante du présent règlement.

K) Étude et adoption de règlements.

- 1) Règlement 170-2012 modifiant le règlement de zonage 371-2000 du Canton Eaton afin de modifier la délimitation du périmètre d'urbanisation et d'agrandir la zone M-4 à même la zone RU-2, secteur Johnville.

Résolution 2012-07-4050

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason, il est résolu d'adopter le règlement 170-2012 modifiant le règlement de zonage 371-2000 du Canton Eaton afin de modifier la délimitation du périmètre d'urbanisation et d'agrandir la zone M-4 à même la zone RU-2, secteur Johnville.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 2) Règlement 171-2012 décrétant des travaux de prolongement, secteur de l'aqueduc et d'égout sur la rue Prévost, phase II, et autorisant un emprunt de 200 000 \$ pour en acquitter le coût.

Résolution 2012-07-4051

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu d'adopter le règlement 171-2012 décrétant des travaux de prolongement, secteur de l'aqueduc et d'égout sur la rue Prévost, phase II, et autorisant un emprunt de 200 000 \$ pour en acquitter le coût.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

L) Comptes du mois

Résolution 2012-07-4052

Compte salaires

97 921,00 \$

Compte général

201200643 (I)	DENIS VIENS	1 600,00 \$
201200644 (I)	MINISTRE DES FINANCES	220 345,00 \$
201200645 (I)	CHENIL BOUBOU	1 000,00 \$
201200646 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE	8 163,23 \$
201200647 (I)	LAURENT & CLAUDETTE	453,90 \$
201200648 (I)	KARINE DEMARCHI	153,72 \$
201200650 (I)	STANLEY & DANNY TAYLOR	18 738,22 \$
201200651 (I)	HOTEL MOTEL SAWYERVILLE	2 730,66 \$
201200652 (I)	PAROISSE SAINT-CAMILLE-	600,00 \$
201200653 (I)	FINANCIÈRE BANQUE	11 118,20 \$
201200662 (I)	BULWER COMMUNITY CENTER	2 064,17 \$
201200663 (I)	AMÉNAGEMENT FORESTIERS	2 700,00 \$
201200664 (I)	VILLE D' EAST-ANGUS	24 052,77 \$
201200665 (I)	LOISIRS SAWYERVILLE	13 200,00 \$
201200666 (I)	LOISIRS DE JOHNVILLE INC	13 200,00 \$
201200667 (I)	LOISIRS COOKSHIRE	15 000,00 \$
201200668 (I)	LES SERVICES EXP INC.	6 141,96 \$
201200669 (I)	CONSEIL RÉGIONAL DE	40,00 \$
201200780 (I)	MARC TURCOTTE O.V.Q.	1 350,00 \$
201200781 (I)	BELL ALIANT -	4 092,53 \$
201200782 (I)	GROUPE ULTIMA INC.	1 223,00 \$
201200783 (I)	SSQ GROUPE FINANCIER	6 871,12 \$
201200784 (I)	MARTIN TREMBLAY	71,40 \$
201200785 (I)	HYDRO QUÉBEC	8 836,98 \$
201200786 (I)	BELL CANADA	1 203,02 \$
201200787 (I)	TELMATIK	239,73 \$
201200788 (I)	SCIES À CHAINE CLAUDE	228,29 \$
201200789 (I)	GRAVIÈRE BOUCHARD INC.	718,29 \$
201200790 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE	598,17 \$
201200791 (I)	LABORATOIRES D'ANALYSES	265,01 \$
201200792 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	1 706,64 \$
201200793 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	9 649,56 \$
201200794 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	2 103,28 \$
201200795 (I)	TARDIF DIESEL INC.	58,28 \$
201200796 (I)	DO-MAR ELECTRIQUE INC.	2 118,49 \$
201200797 (I)	GENERAL BEARING SERVICE	149,53 \$
201200798 (I)	LA COOP DES CANTONS	11 805,47 \$
201200799 (I)	CHIFFONS IDÉALS	201,21 \$
201200800 (I)	BERTRAND DAVIGNON	10,17 \$
201200801 (I)	GERVAIS DANIEL	17,64 \$
201200802 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	413,15 \$

201200803 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	491,35 \$
201200804 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	17,22 \$
201200805 (I)	FRANÇOIS PROULX	46,20 \$
201200806 (I)	G. DOYON CENTRE DE	666,86 \$
201200807 (I)	RÉGIE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	5 595,86 \$
201200808 (I)	MACPEK INC.	958,76 \$
201200809 (I)	LES ENTREPRISES BOURGET	8 563,52 \$
201200810 (I)	CONSTRUCTION S.R.B. SCC	2 379,99 \$
201200811 (I)	CENTRE DE L'AUTO	40,24 \$
201200812 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	249,75 \$
201200813 (I)	GARAGE SYLVAIN POULIOT	19,55 \$
201200814 (I)	GESTION XPERVAC INC.	492,78 \$
201200815 (I)	PLOMBERIE COTE & FRERE	2 647,09 \$
201200816 (I)	DENIS VIENS	380,95 \$
201200817 (I)	ÉMANUELLE LALIBERTÉ-	1 008,00 \$
201200818 (I)	GESTION GILLES GENEST	367,83 \$
201200819 (I)	ATELIER FORTIN ET FILS INC.	230,44 \$
201200820 (I)	LE PRO DU CB INC.	712,17 \$
201200821 (I)	THIBAUT & ASSOCIÉS	758,89 \$
201200822 (I)	PREVIMED INC.	182,65 \$
201200823 (I)	SISCO SÉCURITÉ INC.	160,40 \$
201200824 (I)	DÉPANNEUR SAWYERVILLE	463,00 \$
201200825 (I)	RÉGIE INTERMUNICIPALE	421,40 \$
201200826 (I)	PAA PIÈCES D'AUTO	1 000,30 \$
201200827 (I)	CSE INCENDIE ET SÉCURITÉ	210,92 \$
201200828 (I)	RESTAURANT CAFÉ	41,14 \$
201200829 (I)	PHARMACIE COOKSHIRE INC.	52,86 \$
201200830 (I)	RESTO HAUTS-BOISES	59,92 \$
201200831 (I)	GAZ MÉTRO	60,49 \$
201200832 (I)	DISTRIBUTIONS MICHEL	146,02 \$
201200833 (I)	RÉANIMATION SAUVE-VIE	1 707,38 \$
201200834 (I)	MATÉRIAUX PREVOST	3 150,99 \$
201200835 (I)	MADELEINE P. LAPOINTE	33,60 \$
201200836 (I)	France Gagnon	109,20 \$
201200837 (I)	HYDRO QUÉBEC	153,46 \$
201200838 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC	298,30 \$
201200839 (I)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	160,17 \$
201200840 (I)	TRANSPORT JEAN-LUC	5 976,39 \$
201200841 (I)	LES INDUSTRIES WAJAX LTEE	107,15 \$
201200842 (I)	BIBLAIRIE G.G.C. LTÉE.	22,30 \$
201200843 (I)	Visa Desjardins	1 056,11 \$
201200844 (I)	PITNEY WORKS	1 049,77 \$
201200845 (I)	DISTRIBUTION ROYAL NET	203,47 \$
201200846 (I)	R.C.C. SHERBROOKE INC.	149,29 \$
201200847 (I)	LES ENTREPRISES ROBERT	575,90 \$
201200848 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	124,16 \$
201200849 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	278,88 \$
201200850 (I)	MACPEK INC.	1 376,20 \$
201200851 (I)	STRONGCO	1 094,69 \$
201200852 (I)	CENTRE DE L'AUTO	2 496,88 \$
201200853 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE M2193	37,55 \$
201200854 (I)	LA COOP DES CANTONS	1 464,84 \$
201200855 (I)	BELL MOBILITÉ CELLULAIRE	1 163,94 \$
201200856 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC	1 086,40 \$
201200857 (I)	ÉQUIPEMENT SANITAIRES	65,01 \$
201200858 (I)	R.B. INSPECTION (1995) INC.	3 007,03 \$
201200859 (I)	GROUPE PRO-	464,41 \$
201200860 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS	371,09 \$
201200861 (I)	RESTAURANT SAWYERVILLE	69,35 \$
201200862 (I)	9072-5326 QUÉBEC INC.	445,83 \$
201200863 (I)	LES CARRIÈRES DE ST-	9 033,58 \$
201200864 (I)	ÉQUIPEMENTS LOURDS	5 741,16 \$
201200865 (I)	MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET	106,00 \$
201200866 (I)	LES ÉQUIPEMENTS DU	1 287,80 \$
201200867 (I)	AGENCE DU REVENU DU	9 712,57 \$
201200868 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	22 608,79 \$

201200869 (I)	COMMISSION DE LA SANTÉ	1 499,59 \$
201200870 (I)	LE BOISÉ DE COOKSHIRE INC.	27 390,00 \$
201200871 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	1 780,28 \$
201200872 (I)	PROTEAU & ASSOCIÉS,	69,16 \$
201200873 (I)	France Gagnon	100,80 \$
201200874 (I)	INFOTECH	298,94 \$
201200875 (I)	HYDRO QUÉBEC	2 230,54 \$
201200876 (I)	BELL CANADA	1 895,79 \$
201200883 (I)	AGENCE DU REVENU DU	9 684,62 \$
201200884 (I)	Desjardins sécurité financière	2 322,68 \$
201200885 (I)	MINISTÈRE DU REVENU	21 897,68 \$
201200886 (I)	SFL-PLACEMENT EN FIDUCIE	947,52 \$
201200887 (I)	SSQ-BATIRENTE	5 288,99 \$
201200888 (I)	SSQ-FONDS D'ACTION	2 527,06 \$
201200889 (I)	SYNDICAT DES	2 113,27 \$
201200896 (I)	GESTION GILLES GENEST	60,12 \$
201200897 (I)	SCIES À CHAÎNE CLAUDE	144,42 \$
201200898 (I)	GRAVIÈRE BOUCHARD INC.	8 995,26 \$
201200899 (I)	STATION SERVICE Y.P.G. INC.	2 340,12 \$
201200900 (I)	M.R.C. DU HAUT ST-FRANÇOIS	1 120,04 \$
201200901 (I)	LES ENTREPRISES DOLBEC	1 389,23 \$
201200902 (I)	ÉPICERIE JOHNVILLE ENR.	1 251,60 \$
201200903 (I)	MEUNERIE SAWYERVILLE INC.	84,00 \$
201200904 (I)	DÉPANNEUR LACHANCE	75,46 \$
201200905 (I)	ÉQUIPEMENT SANITAIRES	365,16 \$
201200906 (I)	FEDERATION QUEBECOISE	63,98 \$
201200907 (I)	LES CAMIONS INTER-ESTRIE	636,30 \$
201200908 (I)	RENÉ LAVIGNE	150,36 \$
201200909 (I)	LABORATOIRES D'ANALYSES	375,39 \$
201200910 (I)	LES ÉQUIPEMENTS DU	595,53 \$
201200911 (I)	LOCATION SEVIGNY AUTOS	1 224,66 \$
201200912 (I)	BIBLAIRIE G.G.C. LTÉE.	152,91 \$
201200913 (I)	GROUPE DEZIEL INC.	1 141,11 \$
201200914 (I)	LES DEMARREURS ET	339,18 \$
201200915 (I)	BOUCHARD MATÉRIAUX INC.	8 409,75 \$
201200916 (I)	C.M.P. MAYER INC.	10 738,38 \$
201200917 (I)	CARREFOUR PLUS L.S.D.	2 450,06 \$
201200918 (I)	VAL ESTRIE SHERBROOKE	491,45 \$
201200919 (I)	GROUPE CAMERON	247,24 \$
201200920 (I)	TRANSVISION COOKSHIRE	189,54 \$
201200921 (I)	SIGNALISATION DE L'ESTRIE	1 879,67 \$
201200922 (I)	USINAGE GODBOUT	426,51 \$
201200923 (I)	DUMAS ET FILS PIÈCES	120,73 \$
201200924 (I)	TARDIF DIESEL INC.	1 438,13 \$
201200925 (I)	DIST. J.M. BERGERON INC.	1 110,27 \$
201200926 (I)	GROUPE ENVIRONNEMENTAL	66,02 \$
201200927 (I)	LES INDUSTRIES DE CIMENT	3 769,80 \$
201200928 (I)	DO-MAR ELECTRIQUE INC.	138,55 \$
201200929 (I)	DÉBOSELAGE EXPERT ASCOT	10 951,37 \$
201200930 (I)	GENERAL BEARING SERVICE	84,67 \$
201200931 (I)	SERRURIER HARMER	27,32 \$
201200932 (I)	GENERAL TRAITEMENT	40,24 \$
201200933 (I)	FERME BOURDON & FILS INC.	1 279,45 \$
201200934 (I)	AMUSEMENT GONFLABLE DE	700,00 \$
201200935 (I)	HUPPÉ RÉFRIGÉRATION	64,67 \$
201200936 (I)	ALBERT LEMELIN	361,09 \$
201200937 (I)	CLAUDIA BEAUREGARD	68,99 \$
201200938 (I)	ENTREPRISE LTCA INC	287,44 \$
201200939 (I)	LES PNEUS ROBERT BERNARD	1 117,46 \$
201200940 (I)	LA COOP DES CANTONS	15 728,09 \$
201200941 (I)	LAPOINTE JEAN-GUY	68,90 \$
201200942 (I)	L'ENTREPOT DU	107,62 \$
201200943 (I)	PAA PIÈCES D'AUTO	2 463,93 \$
201200944 (I)	ROUILLARD REMORQUAGE	244,38 \$
201200945 (I)	FORTIN SECURITE MEDIC	149,70 \$
201200946 (I)	COMMUNICATION PLUS	1 695,88 \$

201200947 (I)	CSE INCENDIE ET SÉCURITÉ	2 035,65 \$
201200948 (I)	COMMISSION SCOLAIRE DE	4 804,00 \$
201200949 (I)	JIMMY THERRIEN ROLFE	10,08 \$
201200950 (I)	N. V. CLOUTIER INC.	65,42 \$
201200951 (I)	LETTRO GRAPHE	833,57 \$
201200952 (I)	GARAGE ALAIN PERRON	6 212,26 \$
201200953 (I)	NICOLE JOLICOEUR	306,12 \$
201200954 (I)	LES ENTREPRISES ROBERT	400,00 \$
201200955 (I)	CORPORATION SUN MÉDIA	776,08 \$
201200956 (I)	JEAN TREMBLAY	62,60 \$
201200957 (I)	GARAGE NIELSEN ET FILS	265,48 \$
201200958 (I)	CJS ELECTRIQUE INC.	2 562,84 \$
201200959 (I)	CLARKE ET FILS LTÉE	164,33 \$
201200960 (I)	BIOLAB - Division Thetford	170,17 \$
201200961 (I)	CENTRE D'ESTIMATION	290,20 \$
201200962 (I)	MULTI PISCINE	372,43 \$
201200963 (I)	FONDS D'INFORMATION SUR	80,00 \$
201200964 (I)	GRAVIÈRE ST-FRANÇOIS	3 484,57 \$
201200965 (I)	MINISTRE DES FINANCES	214,00 \$
201200966 (I)	LA TRIBUNE LTÉE	730,39 \$
201200967 (I)	SUBWAY COOKSHIRE	63,51 \$
201200968 (I)	CENTRE D'EXTINCTEUR SL	81,98 \$
201200969 (I)	LES POMPES R. FONTAINE	4 792,11 \$
201200970 (I)	RÉAL HUOT INC.	5 686,05 \$
201200971 (I)	G. DOYON CENTRE DE	893,32 \$
201200972 (I)	WURTH CANADA LIMITÉE	913,45 \$
201200973 (I)	MAGBROOKE FOURNITURE	288,85 \$
201200974 (I)	DÉCORATION KING INC.	2 175,34 \$
201200975 (I)	PATRICK HERRING	10,08 \$
201200976 (I)	STELEM	1 376,48 \$
201200977 (I)	RÉGIE HAUT-SAINT-FRANÇOIS	7 787,26 \$
201200978 (I)	LASERPRO	34,50 \$
201200979 (I)	WEL.COM INFORMATIQUE	32,19 \$
201200980 (I)	MACPEK INC.	1 451,92 \$
201200981 (I)	DISTRIBUTION PRAXAIR	60,36 \$
201200982 (I)	BELL ALIANT	2 369,30 \$
201200983 (I)	PROTECTION INCENDIE	172,46 \$
201200984 (I)	LES ENTREPRISES BOURGET	70 863,75 \$
201200985 (I)	PARE-BRISE ÉCLAIR ENR.	307,26 \$
201200986 (I)	CENTRE DE L'AUTO	1 471,12 \$
201200987 (I)	LES CARRIÈRES DE ST-	6 100,02 \$
201200988 (I)	DASSYLOI 9031-1796 QUÉBEC	1 437,19 \$
201200989 (I)	LINDE CANADA LIMITÉE M2193	37,55 \$
201200990 (I)	BELL CANADA c/o SPECIAL	143,72 \$
201200991 (I)	WEBTECH WIRELESS INC. -	67,20 \$
201200992 (I)	MACHINERIE C. & H. INC.	400,71 \$
201200993 (I)	MATERIAUX PREVOST	766,34 \$
201200994 (I)	LES SERVICES D'ENTRETIEN	352,11 \$
201200995 (I)	CANEVABEC INC.	1 189,99 \$
201200996 (I)	DANIEL LAFRENIÈRE	10,08 \$
Total:		901 015,42 \$

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu que le directeur général / secrétaire-trésorier est autorisé à payer les comptes du mois de la Ville de Cookshire-Eaton tel que présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M) Varia

- 1) Achat d'une camionnette pour le service des travaux publics.

Résolution 2012-07-4053

CONSIDÉRANT que la municipalité loue une camionnette et qu'il serait avantageux d'en faire l'achat;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu d'autoriser l'achat d'une camionnette GMC 2007, pour un montant de 4 600 \$, selon l'offre de Location Sévigny et des recommandations du Comité Voirie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2) Achat d'un camion 10 roues usagé.

Résolution 2012-07-4054

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'un camion 10 roues usagé, le soumissionnaire suivant a déposé une offre :

Camions Dubois	---
Centre du Camion Gamache	90 830,25 \$

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité Voirie;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte et résolu d'autoriser l'achat d'un camion 10 roue usagé du Centre du Camion Gamache, pour un montant de 90 830,25 \$ (incluant les taxes), conformément à sa soumission ouverte le 21 juin 2012 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3) Achat d'une chargeuse-rétrocaveuse usagé.

Résolution 2012-07-4055

CONSIDÉRANT qu'à la fermeture de l'appel d'offres pour l'achat d'une chargeuse-rétrocaveuse usagé, le soumissionnaire suivant a déposé une offre :

Bock inc.	44 840,25 \$
Machinerie CH	---

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité Voirie;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Pete Lachance, appuyé par le conseiller Yvon Roy et résolu d'autoriser l'achat d'une chargeuse-rétrocaveuse usagé de Bock inc., pour un montant de 44 840,25 \$ (incluant les taxes), conformément à sa soumission ouverte le 21 juin 2012 et aux documents d'appel d'offres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4) Aide financière au Musée d'Eaton Corner (compensation pour droit de mutation).

Résolution 2012-07-4056

Proposé par le conseiller Yvon Roy, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu d'accorder une aide financière de 920 \$ au Musée d'Eaton Corner.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 5) Demande d'aide financière dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire.

Résolution 2012-07-4057

CONSIDÉRANT que la municipalité désire procéder à la rénovation du centre communautaire, secteur Sawyerville;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont nécessaires pour desservir adéquatement une population d'environ 1 200 personnes qui habitent ce secteur de la municipalité;

CONSIDÉRANT que la municipalité n'a pas la capacité de défrayer seule les coûts de ce projet et que le Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire permet de subventionner des projets de ce type;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Pete Lachance et résolu :

QUE la municipalité présente son projet de rénovation du centre communautaire, secteur Sawyerville, dans le cadre du Fonds d'amélioration de l'infrastructure communautaire en vue de l'obtention d'une subvention et s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet si celui-ci est retenu;

QUE le maire et directeur général / secrétaire-trésorier sont autorisés à signer tout document relatif à cette demande de subvention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 6) Achat d'équipements de déneigement pour la saison 2012-2013.

Résolution 2012-07-4058

Proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par le conseiller Ghyslain Chauveau, il est résolu d'allouer un budget de 40 000 \$ pour l'achat d'équipements de déneigement pour la saison 2012-2013.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

- 7) Financement pour un camion 10 roues usagé, une chargeuse-rétrocaveuse usagé et de l'équipement de déneigement.

Résolution 2012-07-4059

ATTENDU QUE la municipalité désire acheter, par contrat de vente à tempérament régi par les articles 1745 et suivants du Code civil du Québec, le ou les biens mentionnés ci-dessous;

ATTENDU QUE la municipalité reconnaît que la cession du contrat par le vendeur est nécessaire pour que le prix ou le solde du prix de vente soit payable par versements périodiques;

ATTENDU QUE la municipalité a été avisée que le vendeur a cédé ou s'apprête à céder au cessionnaire mentionné ci-dessous, tous ses droits dans le contrat de vente;

ATTENDU QUE la cession du contrat au cessionnaire n'affecte pas ou n'affectera pas les droits de la municipalité contre le vendeur et/ou le

fabricant du ou des biens vendus;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par le conseiller Yvon Turcotte, appuyé par la conseillère Jocelyne L. Mason et résolu :

QUE la municipalité achète de Bock inc. par contrat de vente à tempérament comportant des versements périodiques et une clause de réserve de propriété jusqu'à parfait paiement, le bien suivant : chargeuse-rétrocaveuse Case 580 5 M2 no de série N6C410097 au prix de 50 588.50 \$ incluant la TVQ, une somme de (7 698.25\$) incluant la TVQ étant payé comptant ;

QUE la municipalité achète de Centre du camion Gamache inc. par contrat de vente à tempérament comportant des versements périodiques et une clause de réserve de propriété jusqu'à parfait paiement, le bien suivant : camion 10 roues Sterling 2007, no de série 2FZHAZDE77AY10253 au prix de 86 880.25 \$ incluant la TVQ, ;

QUE la municipalité achète de divers fournisseurs par contrat de vente à tempérament comportant des versements périodiques et une clause de réserve de propriété jusqu'à parfait paiement, le bien suivant : équipements de déneigement, au prix de 43 990.00 \$ incluant la TVQ,;

QUE le prix de vente ou le solde de ceux-ci si une partie du prix est payée comptant (ci-après appelés «le solde du prix de vente»), porte intérêt à taux variable au taux préférentiel de trois (3) % majoré de 0, 50 % l'an ;

QUE le solde du prix de vente et les intérêts sur ceux-ci soient payables en fonction d'un amortissement de 36 mois;

QUE la municipalité accepte la cession du contrat de vente en faveur de la Caisse Desjardins des Hauts-Boisés, qu'elle accepte de faire ses paiements périodiques au cessionnaire, qu'elle réserve ses droits contre le vendeur et/ou le fabricant du ou des biens achetés et qu'elle renonce à faire valoir contre le cessionnaire tout défaut de fonctionnement ou autre vice ou irrégularité relatifs aux biens qu'elle pourra invoquer contre le vendeur du ou des biens;

QUE M. Martin Tremblay, directeur général / secrétaire-trésorier soit autorisé à signer le contrat de vente à tempérament conforme aux modalités susmentionnées, ainsi que tout autre document nécessaire ou utile pour donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8) Aménagement du terrain de tennis, Cookshire.

Résolution 2012-07-4061

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Yvon Roy, il est résolu d'autoriser les travaux d'aménagement du terrain de tennis, secteur Cookshire, et d'allouer un budget de 5 000 \$ à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) Bail location-achat, M. Martin Dusseault, 1160, rue Craig Nord, Cookshire.

Résolution 2012-07-4062

Proposé par le conseiller Ghyslain Chauveau, appuyé par le conseiller Yvon Turcotte, il est résolu d'autoriser le maire et le directeur général / secrétaire-trésorier à signer, pour et au nom de la municipalité, le bail location-achat, avec M. Martin Dusseault.

Le bail location-achat est annexé à la présente résolution et en fait partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

N) Période de questions.

- 1) M. Craig McBurney demande des informations supplémentaires concernant le contrat de déneigement avec le MTQ. Le maire répond à ses questions.

O) Levée de la séance.

Résolution 2012-07-4063

Proposé par la conseillère Jocelyne L. Mason, appuyé par le conseiller Pete Lachance, il est résolu que la séance soit levée. Il est 21 heures.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Noël Landry
Maire

Martin Tremblay
Directeur général / secrétaire-trésorier